

# Les sociétés canadiennes sont-elles au courant de la nécessité de gérer leurs émissions de gaz à effet de serre?



Les sociétés canadiennes  
sont-elles au courant de  
la nécessité de gérer leurs  
émissions de gaz à effet  
de serre?

## **AVERTISSEMENT**

La présente publication, préparée par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et la Fondation de recherche des dirigeants financiers du Canada (FRDFC), l'organe de recherche de Dirigeants financiers internationaux du Canada (FEI Canada), contient des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et la FRDFC déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de cette publication.

Copyright commun © 2018 Comptables professionnels agréés du Canada et Fondation de recherche des dirigeants financiers du Canada (FRDFC)

ISBN 978-1-5254-0291-3 (imprimé)

ISBN 978-1-5254-0292-0 (électronique)

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour savoir comment obtenir cette autorisation, veuillez écrire à [permissions@cpacanada.ca](mailto:permissions@cpacanada.ca)

# Table des matières

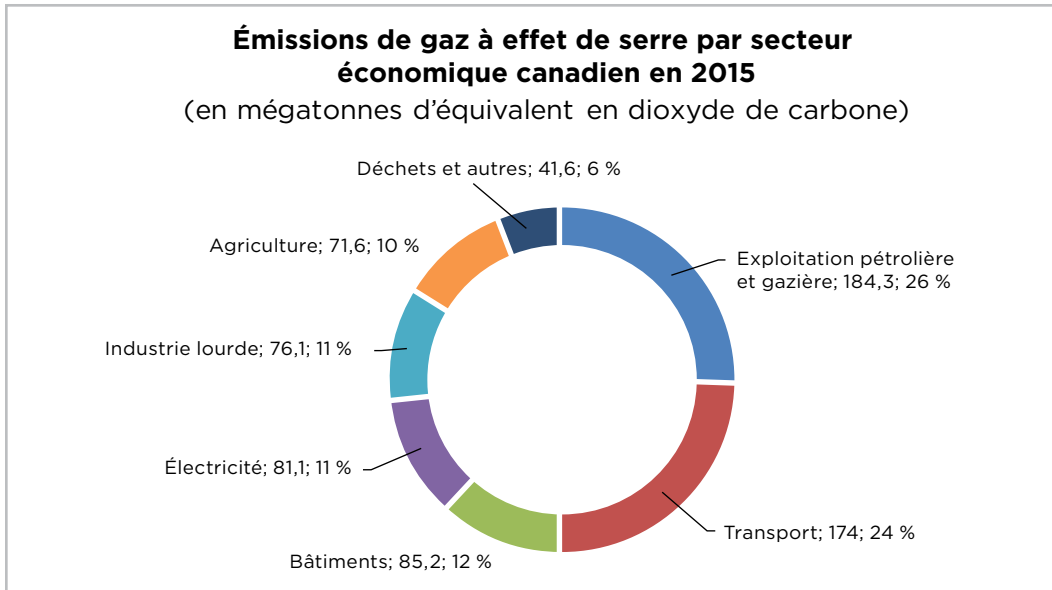
<b>Rappel des faits</b>	<b>1</b>
<b>Les personnes que nous avons sondées</b>	<b>5</b>
<b>Ce que nous avons constaté</b>	<b>7</b>
<b>Ce que cela révèle</b>	<b>9</b>
<b>Analyse des leçons tirées</b>	<b>11</b>
1. Connaissance	11
2. Applicabilité des obligations de déclaration des émissions de GES	14
3. Suivi des émissions de GES	16
4. Déclaration des émissions de GES	18
5. Responsabilité du chef des finances à l'égard de la déclaration et de la gestion des émissions de GES	19
<b>La voie à suivre</b>	<b>23</b>
<b>Annexe A - Données démographiques</b>	<b>25</b>
<b>Annexe B - Participants et observateurs présents au forum de recherche</b>	<b>29</b>

# Rappel des faits

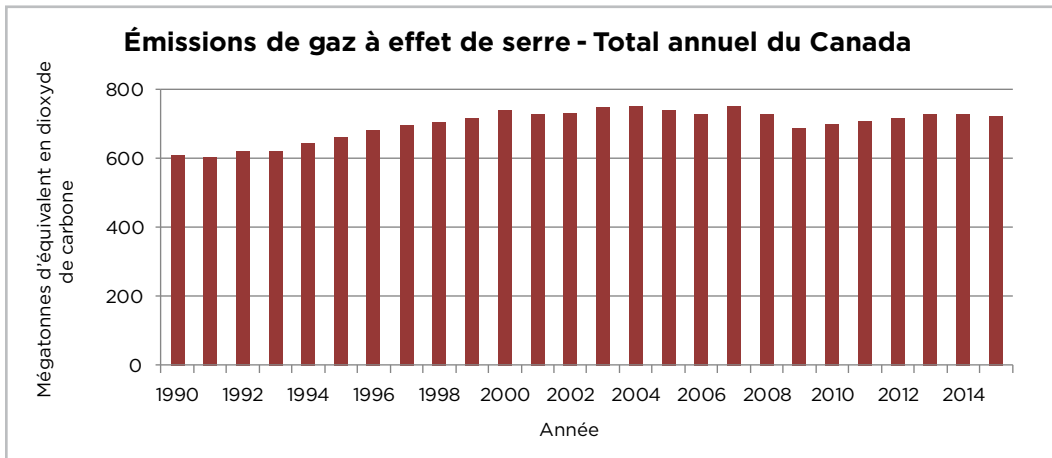
Les changements climatiques obligent les sociétés à composer avec de nouvelles réalités politiques et économiques. Dans son *Global Risks Report 2018*<sup>1</sup>, le Forum économique mondial mentionne les phénomènes météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles et l'échec des mesures d'atténuation et d'adaptation relatives aux changements climatiques parmi les cinq premiers risques mondiaux, quant à la probabilité de réalisation et à l'incidence.

Plus de 195 pays ont signé en décembre 2015 l'Accord de Paris, qui est entré en vigueur en novembre 2016, selon lequel l'augmentation de la température du globe au cours de ce siècle doit rester « bien en deçà de deux degrés Celsius ». Il est largement reconnu que l'atteinte de cet objectif ambitieux exige une réduction importante des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030. Dans le cadre de l'Accord de Paris, le gouvernement fédéral du Canada s'est engagé à réduire de 30 % d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 2005.

1 « Insights Report – The Global Risks Report 2018, 13<sup>th</sup> Edition », Forum économique mondial (en anglais seulement, consulté le 22 janvier 2017). <http://wef.ch/risks2018>. ISBN : 978-1-944835-15-6



Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Émissions de gaz à effet de serre [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html](http://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html)



Source : Environnement et Changement climatique Canada (2017), Rapport d'inventaire national 1990-2015 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada

Le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques est le plan qu'a établi le Canada pour réduire les émissions de GES, favoriser la croissance des sociétés vertes et s'adapter aux effets des changements climatiques en tarifant la pollution par le carbone partout au pays. Une des pierres d'assise de ce cadre est la tarification nationale du carbone. En 2017, les régimes existants et prévus de tarification du carbone touchaient près de 85 % de la population et de l'économie canadiennes<sup>2</sup>. La Colombie-Britannique

2 Source : Gouvernement du Canada, ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles. [www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/tarification-pollution-carbone1.html](http://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/tarification-pollution-carbone1.html)

impose une taxe sur les émissions de carbone; l'Alberta a mis en place un régime hybride, qui combine une taxe sur le carbone et un système fondé sur le rendement pour les grands émetteurs industriels; l'Ontario et le Québec ont établi des systèmes de plafonnement et d'échange de droits d'émission. Le gouvernement du Canada imposera un filet de sécurité fédéral aux provinces qui ne disposent pas d'un régime de tarification du carbone en date du 31 mars 2018. Les provinces qui choisissent d'établir leur propre régime de tarification du carbone doivent en préciser les modalités au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2018<sup>3</sup>.

CPA Canada s'est associée à Dirigeants financiers internationaux du Canada (DFI Canada) et à sa fondation de recherche, la Fondation de recherche des dirigeants financiers du Canada (FRDFC), pour mener une étude afin de voir comment les sociétés canadiennes gèrent leurs émissions de GES et dans quelle mesure elles connaissent leurs obligations d'information sur les émissions de GES, en vertu des lois actuelles et prévues. Le présent rapport a pour but d'amener les gens d'affaires à échanger sur les occasions et les défis que présente la réduction des émissions de GES dans la lutte aux changements climatiques.

Ce rapport contient les résultats d'un sondage en ligne et résume les points de vue exprimés par de hauts dirigeants financiers lors de tables rondes tenues à Vancouver, à Calgary et à Toronto. L'[annexe A](#) présente des données démographiques sur les participants au sondage et l'[annexe B](#), la liste des participants aux tables rondes.

3 [www.cbc.ca/news/politics/carbon-pricing-draft-legislation-1.4487421](http://www.cbc.ca/news/politics/carbon-pricing-draft-legislation-1.4487421) (en anglais seulement)

# Les personnes que nous avons sondées

Il repose sur les résultats d'un sondage en ligne mené auprès de 141 dirigeants financiers de partout au Canada entre le 9 et le 21 novembre 2017, de même que sur les réponses de dirigeants financiers qui n'ont pas répondu à toutes les questions du sondage.

Ce rapport contient les résultats d'un sondage en ligne et résume les points de vue exprimés par de hauts dirigeants financiers lors de tables rondes tenues à Vancouver, à Calgary et à Toronto. Aux résultats de ce sondage s'ajoutent les propos recueillis lors de ces tables rondes. Ces échanges ont eu lieu le 15 novembre 2017. Pour la liste complète des participants, voir l'[annexe B](#).

La majorité des répondants, soit 70 %, travaillent dans les petites et moyennes entreprises :

- 44 % dans des entreprises comptant 100 salariés ou moins (petites entreprises);
- 26 % dans des entreprises comptant de 101 à 500 salariés (moyennes entreprises);
- 26 % dans des entreprises comptant plus de 500 salariés (grandes entreprises);
- 4 % ont préféré ne pas le dire.

La majorité des répondants, soit 89 %, travaillent en entreprise :

- 62 % dans des sociétés fermées;
- 27 % dans des sociétés ouvertes;
- 11 % dans un autre type d'organisation (p. ex., organisme sans but lucratif, fonction publique, société d'État, cabinet de services).



Les trois principaux secteurs d'activité représentés dans le sondage sont les suivants :

- la fabrication - 21 %;
- les industries extractives (mines, pétrole et gaz) - 12 %;
- la construction - 10 %.

Toutes les sociétés sondées exercent des activités au Canada :

- 55 % en Ontario;
- 47 % en Alberta;
- 42 % en Colombie-Britannique;
- 27 % au Québec.

La quasi-totalité des répondants, soit 96 % d'entre eux, détient le titre de CPA.

Pour les données démographiques détaillées, voir l'[annexe A](#).

## Ce que nous avons constaté

- 1) Le degré de connaissance des lois canadiennes existantes et prévues sur la tarification du carbone et des exigences connexes de déclaration des émissions de GES que possèdent les répondants varie selon la province. La question de la compétence territoriale est importante parce que le Canada n'a pas de régime harmonisé et que beaucoup de sociétés exercent leurs activités dans plus d'une province.
- 2) Un certain nombre de répondants ne disposent probablement d'aucune méthode pour déterminer si les émissions de GES de leur société dépassent le seuil de déclaration prévu par les exigences fédérales, ce qui l'obligerait à produire auprès des autorités fédérales un rapport annuel sur ses émissions.
- 3) La majorité des répondants, soit 63 %, ne procèdent actuellement à aucun suivi de leurs émissions de GES et n'en ont prévu aucun.
- 4) Les répondants qui procèdent au suivi des émissions de GES de leur organisation, soit 15 %, semblent le faire afin de se conformer aux exigences gouvernementales, et non en vue de fournir des informations financières ou autres aux parties prenantes.
- 5) La majorité des répondants, soit 71 %, indiquent que le chef des finances n'a pas la responsabilité première de la déclaration et de la gestion des émissions de GES.

## Ce que cela révèle

- 1) Le temps est venu de sensibiliser les organisations aux lois canadiennes existantes et prévues sur la tarification du carbone et aux exigences connexes de déclaration des émissions de GES.
- 2) Les sociétés devraient envisager de dresser l'inventaire des émissions de GES de référence de chacune de leurs installations afin de s'assurer qu'elles satisfont aux obligations d'information pertinentes. Cela est d'autant plus important que le seuil de déclaration a baissé le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette étape est cruciale pour les petites et moyennes entreprises, soit le cas de la majorité des répondants.
- 3) Les sociétés devraient mettre en place des systèmes, des processus et des contrôles appropriés à l'égard des données et des renseignements sur les émissions de GES, surtout dans les secteurs qui sont le plus exposés aux effets des changements climatiques (par exemple le pétrole et le gaz, les transports, les parcs immobiliers, l'électricité, l'industrie lourde, etc.).
- 4) Les sociétés devraient considérer l'incidence des changements climatiques et de la réglementation qui s'y rapporte sur leur gestion des risques, leur stratégie et leurs activités, et en évaluer l'importance relative.
- 5) La gestion et à la déclaration des émissions de GES constituent pour les professionnels de la comptabilité et de la finance une occasion de mettre leurs compétences à contribution.

# Analyse des leçons tirées

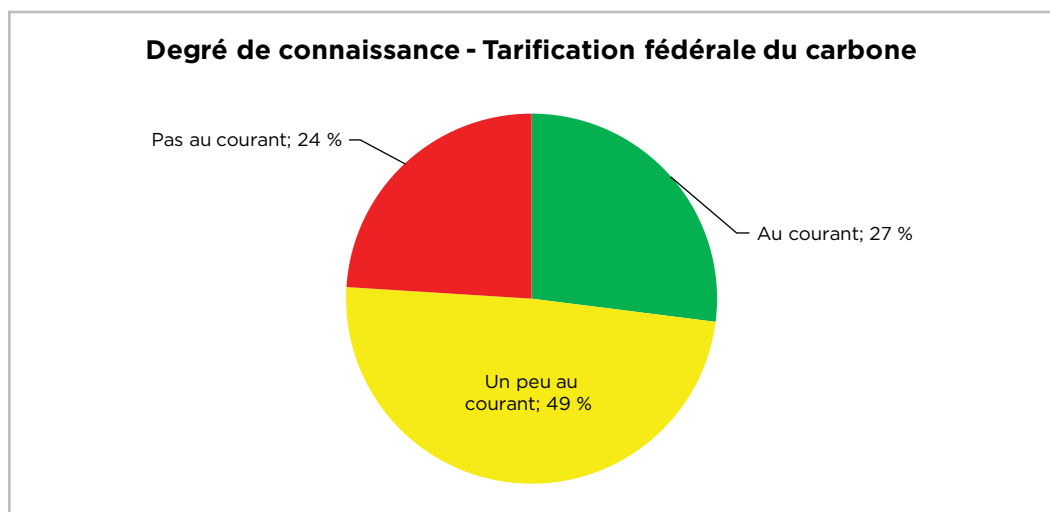
## 1. Connaissance

Le degré de connaissance des lois canadiennes existantes et prévues sur la tarification du carbone et des exigences connexes de déclaration des émissions de GES que possèdent les répondants varie selon la province.

### Filet de sécurité fédéral

Nous avons demandé aux répondants d'évaluer leur niveau de connaissance du filet de sécurité fédéral, qui entrera en vigueur d'ici la fin de 2018 et qui s'appliquera aux provinces et territoires qui n'auront pas mis en place leur propre législation sur la tarification du carbone. Voici les résultats obtenus :

- plus des trois quarts, soit 76 %, ont affirmé qu'ils étaient au courant (27 %) ou un peu au courant (49 %);
- près du quart, soit 24 %, ont dit ne pas être au courant.



## Lois provinciales sur la tarification du carbone

Nous avons aussi interrogé les répondants sur leur connaissance des lois sur la tarification du carbone en vigueur dans les provinces où leur société exerce ses activités<sup>4</sup>. Voici ce qu'ils ont indiqué :

Province	Au courant	Un peu au courant	Pas au courant
Colombie-Britannique	28 %	36 %	36 %
Alberta	37 %	41 %	22 %
Ontario	21 %	42 %	37 %
Québec	15 %	39 %	46 %

## Intégrer la tarification du carbone à la prise de décisions

Les participants à la table ronde ont fait remarquer que les lois sur la tarification du carbone pourraient, dépendamment de l'importance relative, entrer en considération dans la prise de décisions d'affaires et avoir une incidence tant sur le chiffre d'affaires que sur les coûts.

C'est l'avis de Danny Chiarastella, chef des finances de la société de services pour l'exploration pétrolière Divestco Inc., de Calgary : « Le secteur pétrolier est dans une impasse. Pour réussir, il faudra désormais tenir compte de cette taxe dans l'établissement des prix », dit-il.

## Attirer et conserver une main-d'œuvre talentueuse

Nous avons interrogé les répondants sur leur perception de la connaissance des questions de déclaration et de gestion des émissions de GES chez leur personnel :

- seuls 11 % croient que le personnel est au courant ou très au courant;
- 21 % croient que le personnel est un peu au courant;
- les 68 % restants croient que le personnel n'est pas du tout au courant, ou ont répondu qu'ils ne le savaient pas ou que la question était sans objet.

Les participants à la table ronde voient dans l'évolution des valeurs et des attentes de la société sur des questions comme les changements climatiques et le développement durable une occasion d'attirer et de conserver du personnel talentueux.

4 Les résultats montrés dans le tableau représentent les réponses d'un sous-ensemble de répondants, qui comprend uniquement ceux dont les sociétés exercent leurs activités dans la province indiquée. Certains peuvent avoir fourni des réponses pour plus d'une province si les lieux d'activité de leur société le justifiaient.

« La durabilité s'inscrit dans notre stratégie d'entreprise globale et elle fait partie des objectifs de nos plans d'exploitation. Il est indispensable de disposer d'un programme en matière de développement durable si l'on veut attirer et conserver le personnel. C'est un élément essentiel à la création de valeur dans l'entreprise et que nos clients exigent; nous sommes d'ailleurs en train d'établir une marque fondée sur la durabilité et la réduction de la consommation d'énergie. »

**Robert J. Dietrich, chef des finances, S.A. Armstrong Limited (Armstrong Fluid Technology)**

« Demandez à n'importe quel grand cabinet de recrutement de personnel pourquoi les gens, particulièrement s'ils sont de la génération Y, veulent travailler dans une société donnée. Bien sûr, la rémunération entre en ligne de compte, le fait d'avoir un travail intéressant, etc. Mais ce que l'on me demande sans cesse c'est si mon organisation est progressiste, si elle est à l'avant-garde de tout ce qui est progressiste, notamment la durabilité. »

**Timm Kukler, chef des finances de Nexterra Systems Corp.**

Des compagnies comme Sodexo, une société française de services alimentaires et autres services aux entreprises qui est présente au Canada, communiquent avec leur personnel et leurs parties prenantes externes au sujet des pratiques d'approvisionnement durable et d'utilisation optimale des ressources naturelles. Par exemple, sur son site Web, Sodexo énonce huit engagements en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'énergie et les émissions.

« Nous avons un comité mondial qui se consacre à la durabilité et veille à ce que nous emboitions le pas partout où nous sommes présents. Tous nos employés sont au courant et poursuivent l'atteinte de notre objectif de réduction de 34 % de nos émissions. »

**Mohini Matadeen, directrice des finances, IFM, Sodexo Canada**

## L'existence d'activités à l'étranger a pour effet d'accroître le degré de connaissance

Les participants à la table ronde dont les organisations sont présentes sur le marché mondial affirment sans hésiter que les parties prenantes externes ailleurs dans le monde sont au courant des efforts de réduction des émissions de dioxyde de carbone et s'y intéressent vivement.

« Dans beaucoup de pays en développement, les clients s'intéressent à la réduction des GES. Par exemple, en Chine, on s'en préoccupe beaucoup plus qu'en Amérique du Nord. Offrir des produits qui se montrent concurrentiels et écologiques procure un avantage compétitif dans ces marchés. »

**Bob MacBean, chef des finances, Environmental Waste International Inc.**

« Nos marchés sont situés surtout à l'extérieur du Canada. Les clients à l'étranger sont très sensibilisés à la lutte contre les changements climatiques. Ils recherchent nos technologies parce qu'elles les aident à réduire leurs propres émissions »

**Robert J. Dietrich, chef des finances, S.A. Armstrong (Armstrong Fluid Technology)**

« La plupart de nos clients sont décidés à réduire leur empreinte carbone. Le fait de partager avec eux cet objectif commun nous donne un avantage pour remporter de gros contrats. Les banques et les écoles veulent s'associer à des entreprises comme la nôtre. Ces clients importants d'envergure internationale veulent plus qu'une vision partagée. Ils s'attendent à ce que nous leur fournissions des indicateurs clés de performance liés à nos émissions de carbone. Nous devons le faire si nous voulons demeurer concurrentiels. »

**Mohini Matadeen, directrice des finances, IFM, Sodexo Canada**

« Les sociétés multinationales s'intéressent grandement à l'empreinte carbone de nos produits et de leurs composantes. Elles incluent dans leurs contrats d'approvisionnement des exigences en matière de communication d'information sur l'empreinte carbone. Ce type d'exigences deviendra de plus en plus courant. »

**Robert J. Dietrich, chef des finances, S.A. Armstrong Limited (Armstrong Fluid Technology)**

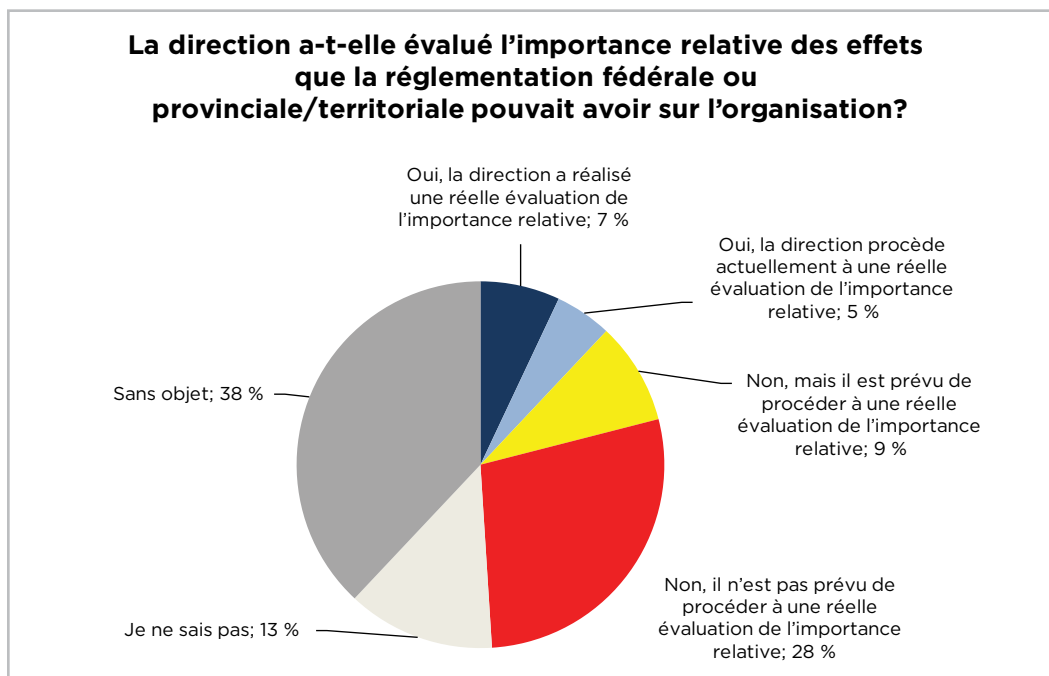
Mme Mohini Matadeen, directrice des finances à Sodexo Canada, attribue le degré élevé de connaissance de la filiale canadienne à la position dominante de sa société mère française en matière de réduction de l'empreinte carbone. « Nous avons un plan pour réduire nos émissions de carbone de 34 % d'ici 2025. Ce plan est piloté par notre directeur général mondial et des responsables sont chargés de son exécution dans tous les pays où nous sommes présents. »

## 2. Applicabilité des obligations de déclaration des émissions de GES

Seulement 21 % des répondants ont procédé ou procèdent actuellement à une évaluation de l'importance relative et 13 % des répondants ne savent pas si leur organisation l'a fait. Nous ne savons pas exactement combien de répondants disposent d'une méthode pour déterminer si leur organisation dépasse le seuil de déclaration des émissions de GES prévu par les exigences fédérales et si elle doit par conséquent produire aux autorités fédérales un rapport annuel sur ses émissions. De plus, 64 % des répondants croient que les lois existantes et prévues sur les émissions de GES n'auront qu'une faible incidence financière, sinon aucune, sur leur organisation.

Or, il est impératif que les entités déterminent si elles seront désormais tenues, en raison de l'abaissement des seuils de déclaration obligatoire, de transmettre un inventaire de leurs émissions de GES aux autorités. Rappelons que le seuil de déclaration est passé de 50 000 tonnes d'équivalents de dioxyde de carbone (t éq. CO<sub>2</sub>) à 10 000 t d'éq. CO<sub>2</sub> le 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>5</sup>. L'abaissement du seuil de déclaration a pour effet d'accroître le nombre d'installations tenues de produire un rapport annuel en vertu du Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES), le programme obligatoire fédéral qui est en cours depuis mars 2004. Cela est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises, qui représentent la majorité des répondants.

Seulement 12 % des répondants ont procédé (7 %) ou procèdent actuellement (5 %) à une réelle évaluation de l'importance relative des conséquences pour leur société des lois sur la tarification du carbone existantes et prévues. Par ailleurs, 9 % des répondants prévoient de procéder à une telle évaluation.



Le filet de sécurité fédéral s'appliquera en 2019 dans les provinces et territoires qui n'auront pas établi - ou prévu d'établir - un régime de tarification du carbone. Le filet de sécurité fédéral imposera un prix du carbone d'au moins 20 \$ la tonne en 2019; ce prix augmentera de 10 \$ la tonne chaque année pour

5 [www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/declaration-installations/declaration.html](http://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/emissions-gaz-effet-serre/declaration-installations/declaration.html)



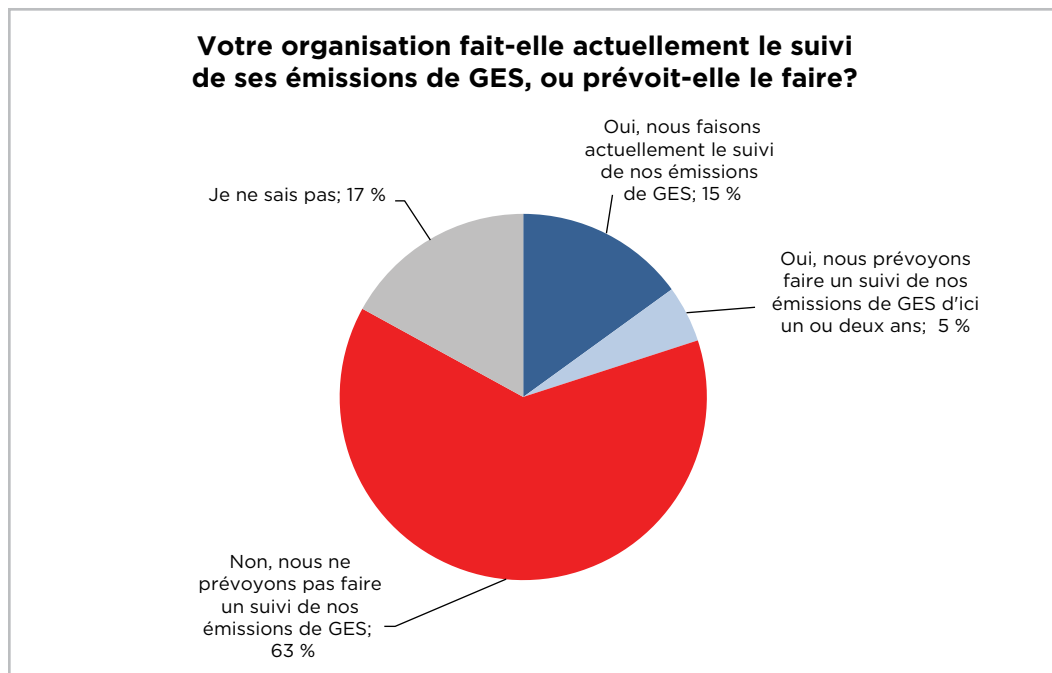
atteindre 50 \$ la tonne en 2022. Comme le prix du carbone augmentera au fil des ans, il est conseillé aux entreprises de procéder en continu à leur évaluation de l'importance relative.

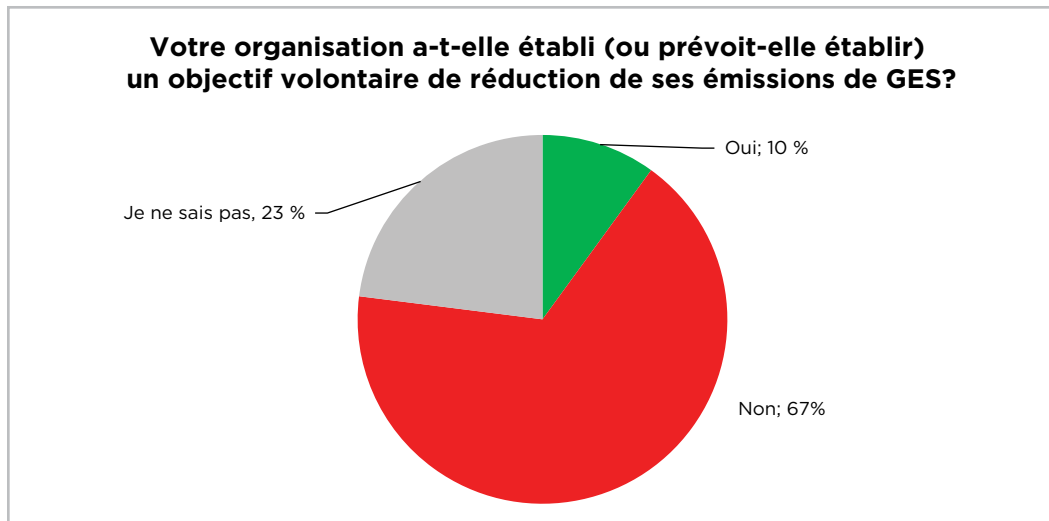
### 3. Suivi des émissions de GES

La majorité des répondants, soit 63 %, ne procèdent actuellement à aucun suivi de leurs émissions de GES et n'en ont prévu aucun. Quelle que soit leur taille, les sociétés devraient évaluer les coûts et les avantages du suivi de leurs émissions de GES. Les sociétés de toute taille peuvent avoir avantage à être perçues comme des entreprises qui contribuent à réduire les émissions de GES, qu'elles soient sur le point ou non d'atteindre le seuil de déclaration obligatoire qui a été revu à la baisse récemment.

Seulement 20 % des répondants procèdent actuellement au suivi des émissions de GES (15 %) ou prévoient de le faire d'ici un ou deux ans (5 %). Il est intéressant de noter que 10 % des répondants indiquent que leur organisation a établi un objectif volontaire de réduction de ses émissions de GES ou prévoit le faire.

Le reste des répondants, soit 17 %, ne savent pas si leur organisation procède au suivi de ses émissions de GES ou prévoit le faire.





« Chaque composante de notre organisation prend des mesures pour parvenir à une réduction de 34 % des émissions de carbone d'ici 2025 (par rapport au niveau de référence de 2011). Cet objectif découle de l'Accord de Paris et il est étroitement lié à notre culture d'entreprise, qui est centrée sur la qualité de vie, non seulement celle des salariés, mais aussi celle des gens que nous servons. D'ailleurs, une partie de la prime des dirigeants est liée à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis que nous avons commencé à mesurer la réduction de nos émissions de carbone, nous constatons l'effet des mesures que nous avons prises et les émissions continuent de baisser. Nous voyons que l'objectif est atteignable. »

**Mohini Matadeen, directrice des finances, IFM, Sodexo Canada**

Les propos des participants à la table ronde donnent à penser qu'une occasion a été ratée, car il est rentable d'exploiter une entreprise d'une manière plus durable, une stratégie qui a le plus de chances de prendre racine lorsque les acteurs d'un secteur d'activité prennent le temps d'étudier leur empreinte carbone. Le souci de la responsabilité environnementale est perçu comme un avantage concurrentiel, une survaleur à aller chercher.

« Dans notre secteur d'activité [matériel de chauffage, ventilation et climatisation], nous vendons des produits destinés aux grands immeubles. C'est un avantage pour nous d'avoir un programme de développement durable et de participer à des projets reconnus à l'échelle mondiale. Nous avons choisi de participer au Carbon Disclosure Project (CDP). La collecte d'information que nécessite la participation à ce projet exige beaucoup de travail, mais c'est la voie de l'avenir pour notre secteur d'activité. »

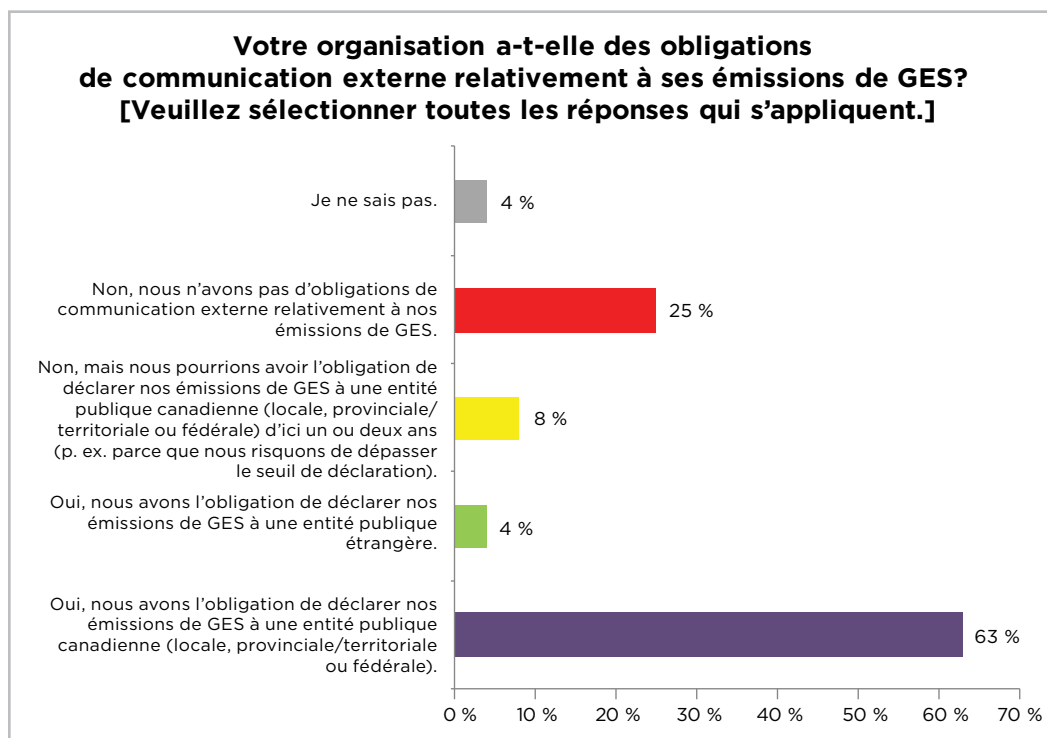
**Robert J. Dietrich, chef des finances, S.A. Armstrong Ltd.**

« Notre entreprise produit de la vapeur qui sert à chauffer les locaux de 200 clients et elle émet annuellement entre 80 000 et 90 000 tonnes de GES. Nous avons donc l'obligation de déclarer nos émissions. Nous voulons être une entreprise socialement responsable et faire un indicateur clé de performance de nos efforts de réduction des émissions. »

**Paul Tai, chef des finances, Creative Energy Vancouver Platforms Inc.**

## 4. Déclaration des émissions de GES

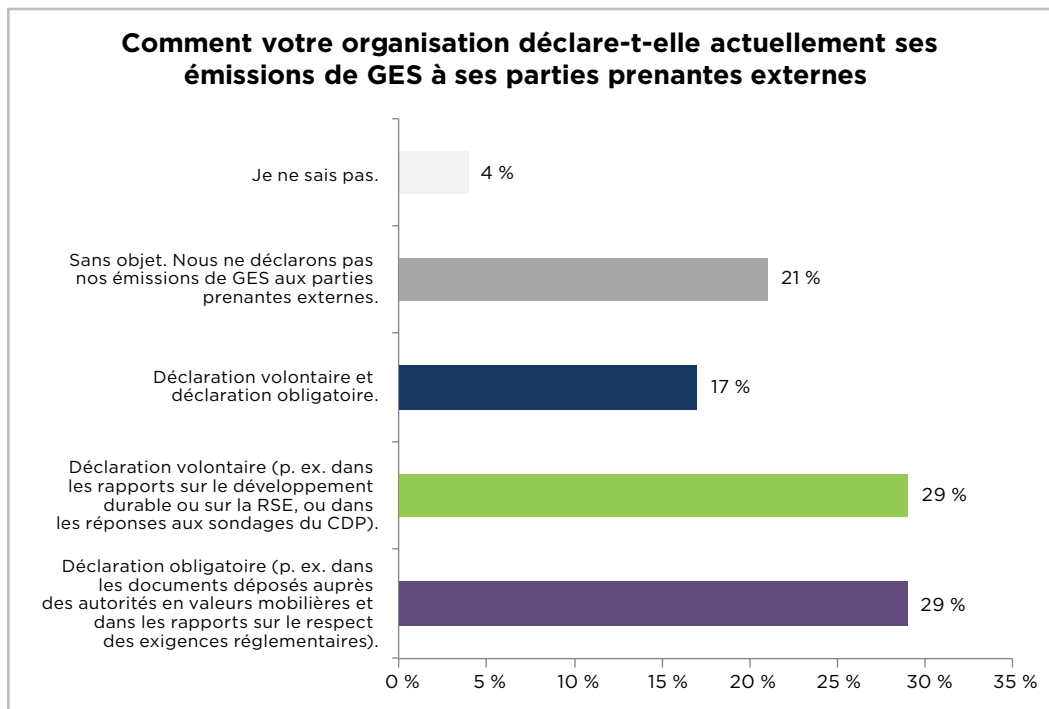
Les résultats présentés dans cette section sont ceux d'un sous-ensemble des répondants : ils ne représentent que les 15 % de répondants qui ont indiqué que leur organisation faisait actuellement le suivi de ses émissions de GES. Les répondants qui font le suivi des émissions de GES de leur organisation semblent le faire afin de se conformer aux exigences gouvernementales, et non en vue de fournir des informations financières ou autres aux parties prenantes. Les résultats du sondage indiquent que 63 % des répondants ont l'obligation de déclarer les émissions de GES de leur organisation à une entité publique canadienne (fédérale, provinciale/territoriale ou locale).



Pourtant, les réponses à notre question sur les modalités de déclaration des émissions de GES aux autres parties prenantes externes indiquent que l'information sur les émissions de GES est communiquée autant par déclaration volontaire que par déclaration obligatoire :

- 29 % des répondants incluent cette information dans des déclarations volontaires, comme les rapports sur le développement durable ou sur la responsabilité sociale de l'entreprise, ou dans les réponses aux sondages du CDP;

- 29 % des répondants incluent cette information dans des déclarations obligatoires, comme les documents déposés auprès des autorités en valeurs mobilières et les rapports sur le respect des exigences réglementaires;
- 17 % des répondants incluent cette information à la fois dans des déclarations volontaires et des déclarations obligatoires.



## 5. Responsabilité du chef des finances à l'égard de la déclaration et de la gestion des émissions de GES

La majorité des répondants, soit 71 %, indiquent que le chef des finances n'a pas la responsabilité première de la déclaration et de la gestion des émissions de GES :

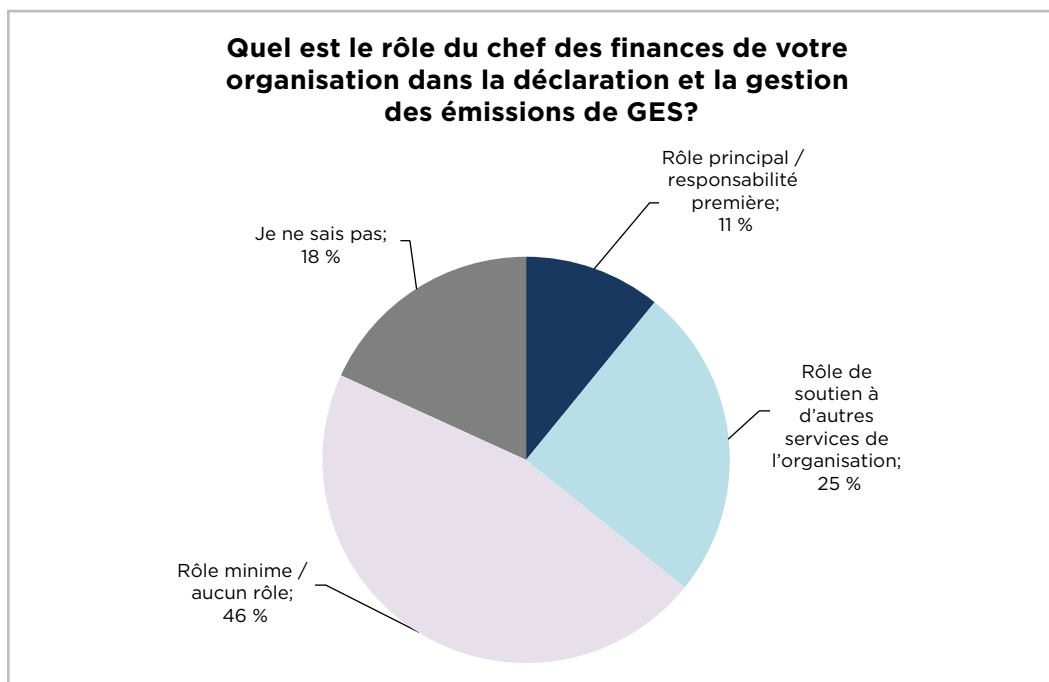
- 25 % des répondants indiquent que le chef des finances a un rôle de soutien à d'autres services de l'organisation;
- 46 % des répondants indiquent que le chef des finances a un rôle minime ou n'a aucun rôle à cet égard.

Seulement 11 % des répondants indiquent que le chef des finances de l'organisation a la responsabilité première de la déclaration et de la gestion des émissions de GES dans leur organisation. De plus, près de la moitié des répondants, soit 48 %, indiquent que leur organisation ne tient pas compte des risques liés à la déclaration et à la gestion des émissions de GES.

Les participants à la table ronde ont noté que les dirigeants financiers d'expérience auraient l'occasion d'exercer un rôle mobilisateur en ce qui concerne la déclaration et la gestion des émissions de GES.

« On accorde si peu d'attention à la question, alors qu'elle représente un réel avantage concurrentiel! Elle a pourtant une incidence sur le coût du capital et sur la fidélisation du personnel et il n'en coûte presque rien pour aller de l'avant. Il y a une réelle occasion à saisir. Pourquoi attendons-nous que le conseil nous dise d'examiner la question et de produire des rapports? En tant que dirigeants, nous devrions prendre les devants au lieu d'attendre d'être forcés d'agir. »

**Timm Kukler, chef des finances, Nexterra Systems Corp.**



Les participants à la table ronde ont fait remarquer que les chefs des finances étaient particulièrement bien placés pour montrer l'effet que la réduction des émissions de GES peut avoir sur les résultats financiers de l'organisation. Parmi les principaux avantages de la réduction des émissions de GES qu'ils ont mentionnés, on trouve par exemple : les économies associées à la conservation d'énergie et à l'efficacité énergétique; l'économie de carburant qui résulte de l'utilisation de systèmes optimisés; une capacité accrue d'attirer les travailleurs talentueux; une meilleure réputation.

« Les chefs des finances devraient jouer un rôle de premier plan dans la réduction des émissions de GES. Nous devrions montrer tout ce qu'il est possible d'économiser et de gagner en prenant le virage écologique. L'approche écologique est non seulement bonne pour notre santé, elle est aussi rentable. »

**Bob MacBean, chef des finances, Environmental Waste International Inc.**

« Les clients exercent de fortes pressions pour que nous passions du diesel au gaz naturel, qui produit moins d'émissions de GES. L'État de la Californie est en train de mettre à l'essai des tracteurs de semi-remorque électriques. Dans notre secteur d'activité, les changements technologiques nous amènent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Cette année, notre entreprise a pour objectif de diminuer sa consommation de carburant. Nous disons que c'est rentable de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Et ce l'est vraiment. »

**Scott Calver, vice-président et directeur financier, Trimac Transportation Ltd.**

« Lorsque l'Alberta a adopté sa taxe sur le carbone, notre conseil d'administration s'y est beaucoup intéressé. Nous avons fait les calculs et constaté qu'elle n'aurait pas une incidence importante par rapport à celle d'autres éléments avec lesquels nous devons composer; elle devenait donc moins problématique à court terme. »

**Allan Mowbray, vice-président, Finance, et chef des finances, Essential Energy Services Ltd.**

« Nous suivons notre consommation de carburant pour plusieurs raisons : ça nous fait économiser de l'argent et nous essayons aussi d'en faire économiser à nos clients afin de demeurer compétitifs. Moins nous consommons de carburant, mieux c'est pour nous, pour nos clients et pour l'environnement. C'est vraiment une priorité. »

**Dennis Koren, chef des finances, Canada Cartage**

## La voie à suivre

Il est clair que les entreprises canadiennes doivent prêter attention aux enjeux commerciaux des changements climatiques. Elles doivent, entre autres, bien comprendre l'applicabilité des exigences fédérales, provinciales et territoriales en matière d'émissions de GES.

Le gouvernement fédéral a légiféré pour obliger chaque province et territoire à mettre en place une tarification du carbone d'ici la fin de 2018. Le filet de sécurité fédéral s'appliquera en 2019 dans les provinces et territoires qui n'auront pas établi leur propre régime de tarification du carbone.

De plus, les exigences de déclaration des émissions de GES aux autorités deviennent de plus en plus rigoureuses. Il importe donc que les entreprises déterminent si les règlements de déclaration des émissions de GES actuellement en vigueur s'appliquent à leurs installations; pour ce faire, elles devraient préparer un inventaire des émissions de GES de référence. Cette étape est particulièrement importante pour les petites et moyennes entreprises, qui représentent la majorité des répondants.

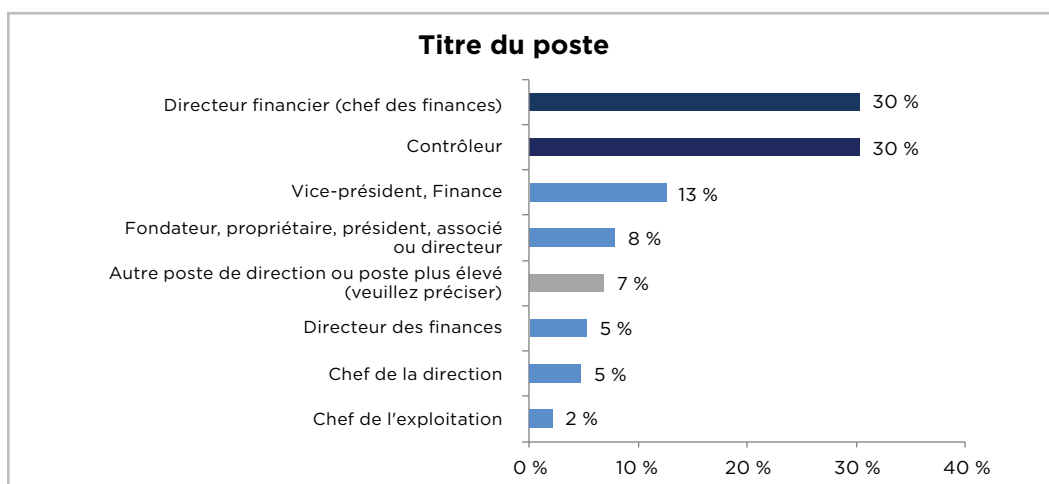
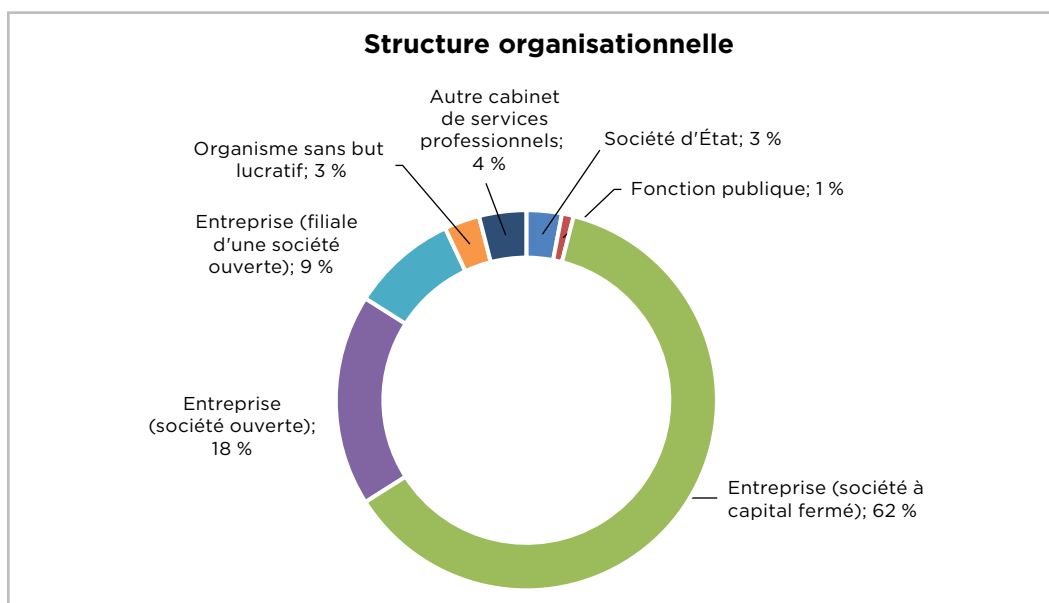
Les CPA peuvent mettre à profit leurs compétences pour prendre part aux activités d'évaluation, de gestion et de déclaration des émissions de GES de leur organisation. Ils peuvent aider en établissant des systèmes, des processus et des contrôles internes appropriés à l'égard des données et des informations sur les émissions de GES. De plus, les CPA peuvent évaluer l'incidence des changements climatiques et de la réglementation qui s'y rattache sur la gestion des risques, la stratégie et l'exploitation, notamment en effectuant une évaluation de l'importance relative.

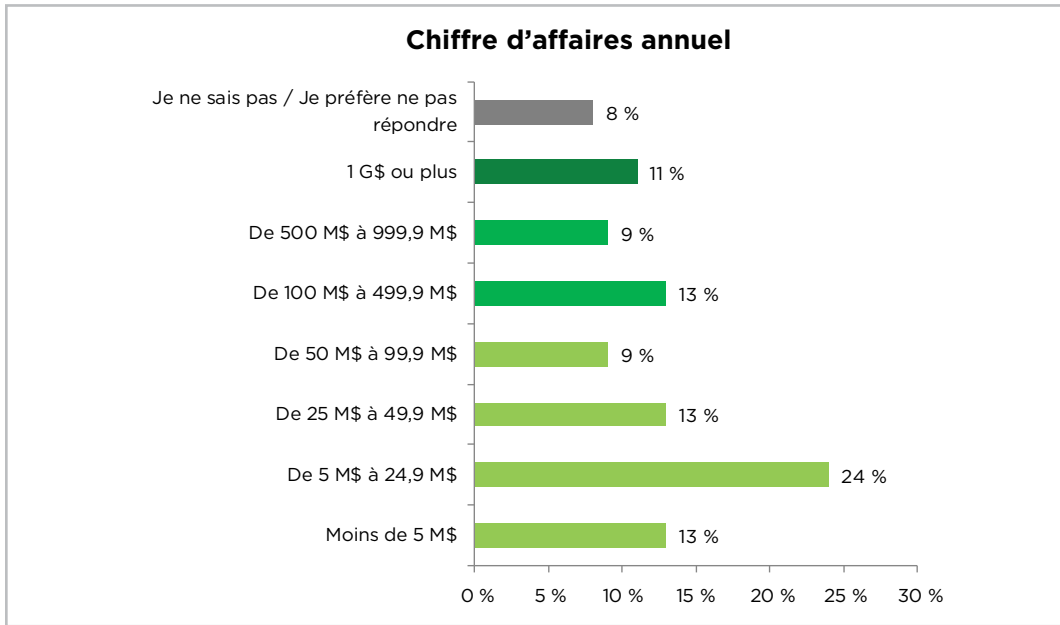
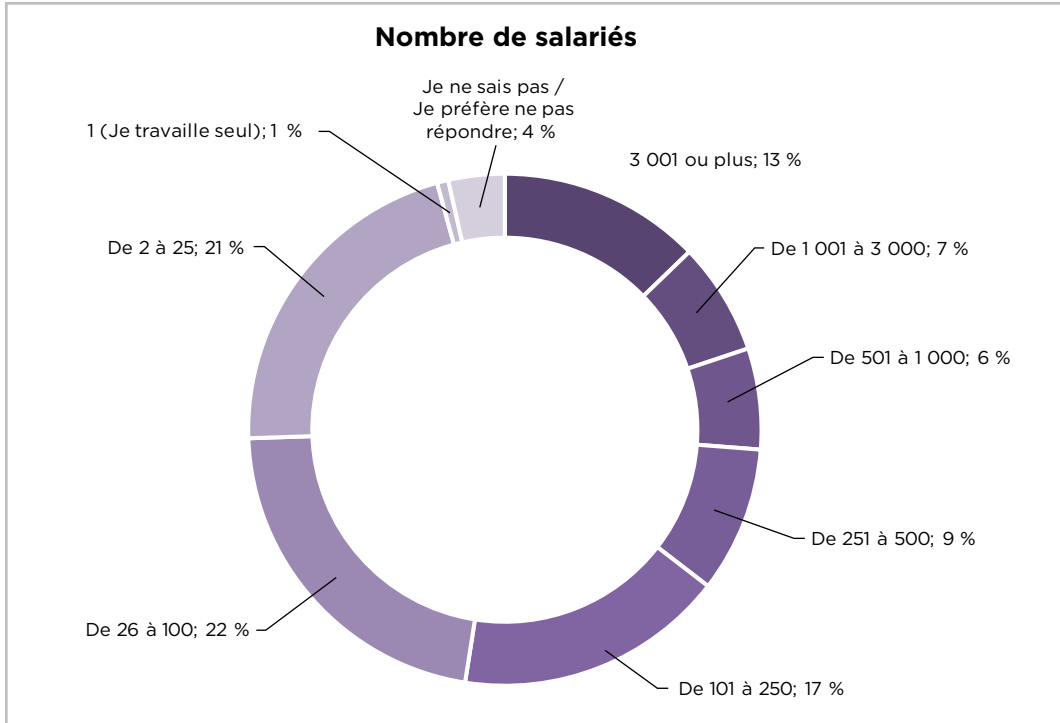
« Le gouvernement fédéral a lancé un programme d'innovation axé sur la mise sur pied de super grappes d'innovation pour faciliter la création de nouvelles technologies et de nouvelles entreprises, surtout dans le domaine des technologies propres. La taxe sur le carbone sera investie dans ces nouvelles technologies. Nous avons une occasion en or pour atténuer les effets des changements climatiques, d'une part, et pour créer de nouvelles entreprises novatrices, d'autre part. »

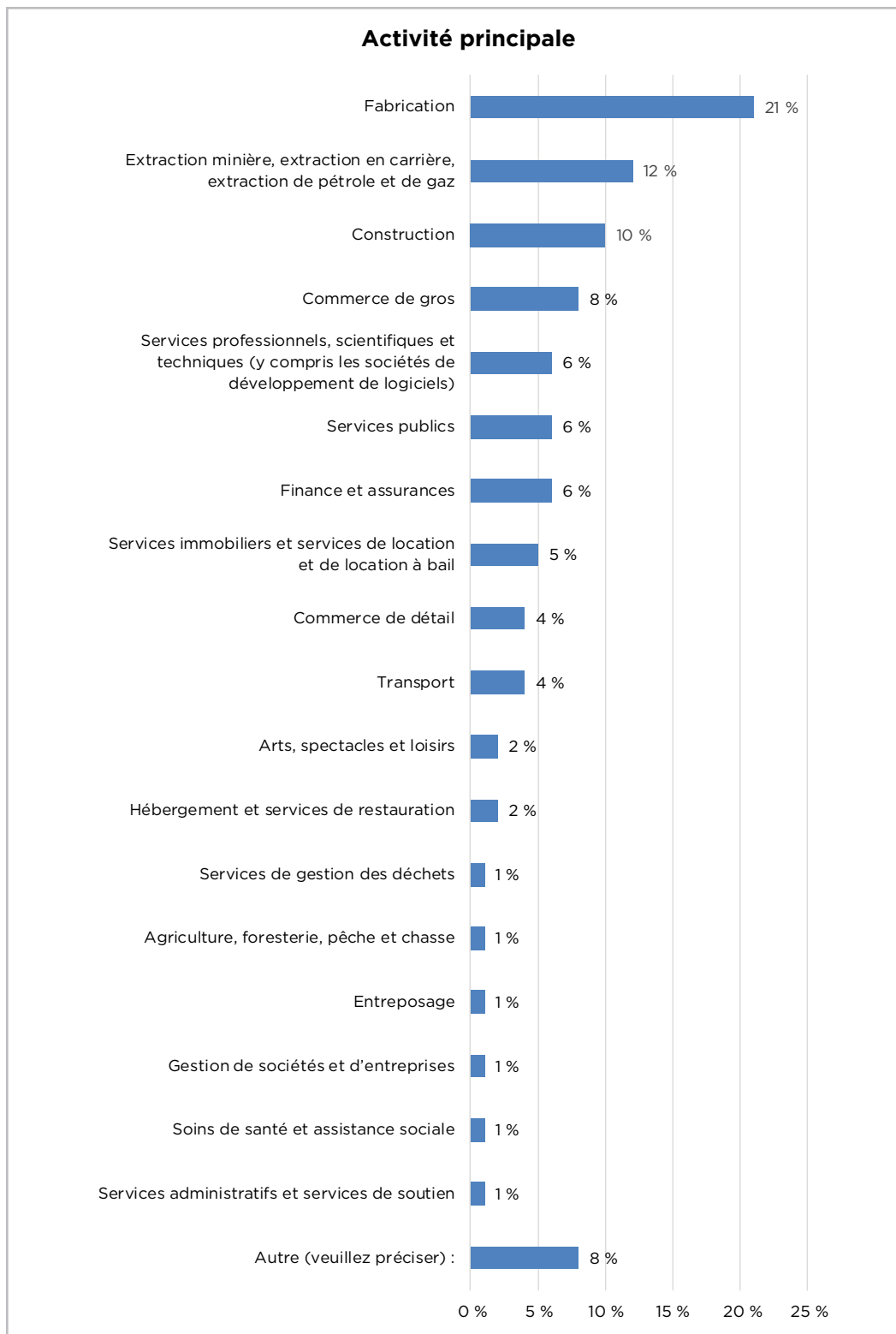
**William (Bill) Ross, dirigeant d'entreprise, Vercerta Inc.**



# Annexe A – Données démographiques







# Annexe B – Participants et observateurs présents au forum de recherche

**Président du forum** Tim Zahavich, président du conseil, [Fondation de recherche des dirigeants financiers canadiens \(FRDFC\)](#) (TORONTO)

**Animatrices** Laura Pacheco, vice-présidente, Recherche, [DFI Canada](#) (TORONTO)  
Sarah Keyes, directrice de projets, Division Recherche, orientation et soutien, [CPA Canada](#) (TORONTO)

## Participants

**Vancouver** Eduard Epshtein, chef des finances, [Lithium Americas Corp.](#)  
Frank Hunaus, chef des finances, [Ebco Metal Finishing LP](#)  
Timm Kukler, chef des finances, [Nexterra Systems Corp.](#)  
Debasish (Dave) Sanyal, chef des finances, [Agrocorp International Inc.](#)  
Paul Tai, chef des finances, [Creative Energy Vancouver Platforms Inc.](#)

**Calgary** Brad Botsford, contrôleur régional, [Hood Packaging Corporation](#)  
Scott Calver, vice-président et directeur financier, [Trimac Transportation Limited](#)  
Danny Chiarastella, chef des finances, [Divestco Inc.](#)  
Allan Mowbray, vice-président, Finance, et chef des finances, [Essential Energy Services Ltd.](#)  
Catherine Pressacco, contrôlease, [Enerjet](#)  
Kirsten Richter, directrice, KM Richter Advisory Services Inc.

**Toronto**

Gil Darnley, conseiller indépendant, CPA, CMA, PMP  
Robert J. Dietrich, chef des finances,  
[S.A. Armstrong Limited \(Armstrong Fluid Technology\)](#)  
Dennis Koren, chef des finances, [Canada Cartage](#)  
Bob MacBean, chef des finances,  
[Environmental Waste International Inc.](#)  
Mohini Matadeen, directrice des finances, IFM,  
[Sodexo Canada](#)  
Mary Meffe, chef des finances,  
[Ordre des métiers de l'Ontario](#)  
William (Bill) Ross, dirigeant d'entreprise, [Vercerta Inc.](#)

**Observateurs****Vancouver**

David Chiang, vice-président, Services aux membres,  
[CPA BC](#)

**Calgary**

Larry Brownoff, directeur des services professionnels,  
[CPA Alberta](#)

**Toronto**

Gord Beal, vice-président, Recherche, orientation  
et soutien, [CPA Canada](#)  
Pete Pigott, président et chef de la direction, [DFI Canada](#)  
Tammy Gilmer, directrice, Recherche et communications,  
[DFI Canada](#)  
Mary Teresa Bitti, rédactrice, [DFI Canada](#)

## À propos de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada)

Forte de plus de 210 000 membres, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde. Au pays, CPA Canada collabore avec les organisations provinciales et régionales qui encadrent la profession de CPA. À l'étranger, CPA Canada travaille conjointement avec l'International Federation of Accountants et la Global Accounting Alliance pour renforcer la profession comptable partout dans le monde. Respectée dans les domaines des affaires et de l'enseignement de même que dans la fonction publique et le secteur des organismes sans but lucratif, CPA Canada prône la croissance économique durable et le développement social. Résultat de l'unification des trois organisations comptables d'origine, elle se voue, depuis maintenant cinq ans, à servir la profession, à défendre l'intérêt public et à soutenir l'établissement de normes de comptabilité et de normes d'audit et de certification. CPA Canada élabore des programmes de formation ainsi que des documents de réflexion et de recherche de pointe visant à doter ses membres des ressources nécessaires pour favoriser le succès et façonner l'avenir. [cpacanada.ca](http://cpacanada.ca)

## À propos de Dirigeants financiers internationaux du Canada

Dirigeants financiers internationaux du Canada (Financial Executives International Canada - FEI Canada) est une association professionnelle intersectorielle de hauts dirigeants financiers qui compte 11 sections régionales réparties dans l'ensemble du Canada et plus de 1 500 membres auxquels elle offre un leadership intellectuel, des services de consultation et de nombreuses occasions de perfectionnement professionnel, dont les cours à l'intention des dirigeants du programme CFO Leadership Beyond Finance. Les membres de l'association, comprenant des directeurs financiers, des directeurs de comité d'audit et des hauts dirigeants financiers, des contrôleurs, des trésoriers et des conseillers en fiscalité, représentent un nombre important d'entreprises canadiennes parmi les plus influentes et les plus prospères. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site [www.feicanada.org](http://www.feicanada.org) et suivez @FEICanada sur Twitter.

## **À propos de la Fondation de recherche des dirigeants financiers du Canada (FRDFC)**

La Fondation de recherche des dirigeants financiers du Canada (FRDFC) est l'institut de recherche sans but lucratif de FEI Canada. La Fondation a pour mission de faire progresser la profession de gestionnaire financier et d'améliorer les pratiques dans ce domaine grâce à la recherche et à la formation. Elle entreprend des projets de recherche objectifs visant à aider les dirigeants financiers canadiens à favoriser l'efficacité en entreprise. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site [www.feicanada.org](http://www.feicanada.org).







**CPA**

COMPTABLES  
PROFESSIONNELS  
AGRÉÉS  
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST  
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2  
TÉL. 416 977.3222 TÉLÉC. 416 977.8585  
[WWW.CPACANADA.CA](http://WWW.CPACANADA.CA)